

Opposition parlementaire sous la Vème

Par **Benjamin C**, le **26/03/2014** à **13:35**

Bonjour, j'ai une dissertation sur l'opposition parlementaire sous la Vème république mais le problème est que je n'ai pas d'informations sur cette opposition parlementaire ni dans mon cours ni ailleurs et j'aimerais savoir si quelqu'un aurait la gentillesse de m'aider s'il vous plait, merci d'avance

Par gregor2, le 27/03/2014 à 00:01

Bonsoir,

[citation] je n'ai pas d'informations sur cette opposition parlementaire ni dans mon cours **ni ailleurs**[/citation]

Allons allons faut pas exagérer :p

L'idée est de regarder la méthodologie de la dissertation dans ma signature, on a des petits trucs pour cerner un sujet.

Ensuite la phrase que j'ai cité n'est pas si étonnante (finalement :p), et justement vous n'avez rien dans votre cours là dessus, pourquoi a votre avis ?

Pour un sujet de ce type il va falloir ouvrir la constitution, que dit elle là dessus ? Quelle place est réservée à l'opposition ? Quels pouvoirs détient elle avec le Parlement ? J'entendais ce matin encore Raffarin parler d'un vote de confiance :p

et surtout ... qu'en est il de la pratique parlementaire sous la Ve République ? (il faudra souvent comparer les textes avec la pratique, parfois on a de bonnes surprises on ne repart pas déçu).

Voilà le genre de milliers de petites questions à se poser pour avancer.

Par bulle, le 27/03/2014 à 09:00

Bonjour,

[citation]mais le problème est que je n'ai pas d'informations sur cette opposition parlementaire ni dans mon cours ni ailleurs[/citation]

Ailleurs? C'est à dire? Vous avez tenté de jeter un coup d'œil à la bibliothèque? ou sur les bases de données juridiques?

Par Benjamin C, le 30/03/2014 à 00:53

D'accord super merci beaucoup pour le conseil ça m'a beaucoup aidé j'ai parlé de l'article 51-1 de la Constitution par rapport aux pouvoirs spéciaux conférés aux groupes d'opposition et ainsi l'initiative législative et l'ordre du jour :)